

CHARTRE D'ENTREPRISE

Créé en 2014, le cabinet est un acteur local dans le conseil et la gestion de patrimoine, représenté par Virginie BURET.

Nous conseillons et accompagnons particuliers et chefs d'entreprises dans leurs choix de gestion patrimoniale et dans la mise en place de stratégies d'investissement ou de développement en collaboration avec les professionnels du droit et de la fiscalité.

Soucieux d'assurer la meilleure qualité de service et un suivi rigoureux, notre volonté est de créer des liens forts pour une gestion de patrimoine entre « Confiance et performances », que ce soit pour les particuliers ou les professionnels.

Notre cabinet est composé d'une équipe de 6 collaborateurs qui répond à toutes les problématiques patrimoniales des particuliers et des professionnels.

En effet, après 20 ans d'expertise au sein d'établissements bancaires français et étrangers, ainsi que des formations régulières, nous avons acquis de réelles connaissances et compétences en matière financière, fiscale et juridique. Nous mettons ainsi notre savoir-faire à votre disposition. Et pour vous garantir le meilleur conseil, toujours en accord avec la réglementation en vigueur, nous avons développé un réseau de partenaires professionnels au sein des professions du droit et du chiffre.

La Confiance et la Déontologie sont nos valeurs. C'est après un premier entretien de découverte que nous déterminerons ensemble l'accompagnement qui vous convient, et vous apporterons une réponse personnalisée.

Notre cabinet sélectionne ses partenaires avec le plus grand soin. Nous déterminons les supports qui vous correspondent.

Nous sommes très attachés au savoir-être et nous avons une vigilance toute particulière vis à vis de nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires.

Au sein de notre cabinet, nous avons une réflexion sur des valeurs fortes et notamment sur la durabilité pour un engagement sociétal et environnemental.

Nous considérons que notre rôle est aussi de soutenir des associations qui nous sont chères.